

# CONTRAT AMAP LE PANIER ARGENTONNAIS

## POIRES

Les Vergers des Tilleuls  
Stéphanie BONNIN

20, rue Guy de la Fougereuse  
79150 St Maurice la Fougereuse  
Tel : 05.49.65.71.52 / 06.78.80.44.72  
@ : [bonninstephanie@neuf.fr](mailto:bonninstephanie@neuf.fr)  
Réfèrent : Didier Bouet – 05.49.96.31.75

Je soussigné(e) :

M. – Mme .....

Adresse .....

Tel : ..... - @ : .....

Membre de l'AMAP Le panier Argentonnois, souscrit un abonnement pour les produits indiqués ci-dessous, pour une durée de 4 mois (jusque qu'en décembre – 4 livraisons). Début livraison semaine n°36 (mercredi 2 septembre).

Désignation	Prix	Par mois
Caisses 5 kgs poires *	7 €	
Caisses 10 kgs poires *	14 €	

\* suivant la saison : william, beurré hardy puis conférence

Le producteur s'engage à me fournir les produits commandés, qui seront alors livrés une fois par mois, à St Pierre à Champs, le mercredi de 18h30 à 19h45.

Toutefois, je m'engage à accepter les aléas auxquels sont parfois soumis les productions (et donc l'éventuel absence de certains produits).

Le règlement : 2 chèques à l'ordre de la SARL OLRYS-BONNIN

- chèque n° ..... retiré le 15/09/09 d'un montant de .....€
- chèque n° ..... retiré le 15/11/09 d'un montant de .....€

Le contrat pourra éventuellement être résilié pour raisons exceptionnelles

Signature de l'adhérent

(précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Signature du producteur